

## Royaume de Sedang

C'est en 1889, que fut créé, par un aventurier français, Marie de Mayrena, le royaume de Sedang, dont l'existence nous a valu une série de timbres qui n'eurent jamais cours que dans la féconde imagination de leur ingénieux promoteur.

Marie David était le fils d'un officier de marine; il servit successivement dans les dragons, puis dans les spahis et fit vaillamment son devoir pendant la guerre de 1870 comme capitaine des mobiles du Var. Devenu civil, notre héros se lança dans diverses combinaisons financières où sombra son existence honnête. Après avoir fait faillite, il s'embarqua précipitamment pour Batavia, afin d'échapper aux poursuites en escroqueries de ses créanciers. Marie David revint, d'ailleurs, peu après à Paris et, grâce à son inépuisable aplomb, trouva le moyen d'obtenir, du ministre de l'Instruction Publique, l'octroi d'une mission à Sumatra. C'est à ce moment que l'ex-mobiler de 1870 se transforme en *Baron de Mayrena* titre sous lequel il s'embarque pour les Indes Néerlandaises et débarque à... Saïgon, négligeant volontairement le reste du trajet. Notre aventurier entreprend alors divers voyages à travers le Cambodge et abuse de la confiance que lui témoigne le gouverneur général pour se faire attribuer un patronage officiel ainsi qu'à son secrétaire, un nommé Mercuriol, qui ne valait guère mieux que lui.

Ceci se passait en 1885. Marie de Mayrena se rendit dans la région occupée par la tribu des Sedangs (Laos Occidental) accompagné d'un religieux missionnaire, le père Gerlach, avec l'aide duquel il soigna les malades, se rendant ainsi très populaire. Il parcourut de cette sorte tout le pays, allant voir les chefs des clans, concluant des traités de protectorat et formant une vaste confédération dont il se proclama roi sous le titre de Marie 1<sup>er</sup>. le 20 juin 1888.

Le nouveau souverain, imbu de ses prérogatives toutes fraîches, entreprit d'organiser son gouvernement : il octroya à ses sujets une constitution à l'européenne, fit choix d'un drapeau bleu de roi, créa un ordre de chevalerie : l'Éléphant vert, édicta des lois, créa des décorations : ordre de Sainte-Marguerite, ordre royal de Sedang. Mérite de Sedang et envoya son premier ministre, Mercuriol, en mission auprès des autorités françaises afin de leur annoncer son avènement.

Cependant, Marie de Mayrena, ainsi parvenu au faite des honneurs, ne devait pas tarder à trouver sa roche Tarpéienne. Mercuriol, bien que nommé marquis de Henau, n'éprouvait aucun attrait pour ses nouvelles fonctions dont il pressentait tout le caractère précaire. Il trahit la confiance « royale » et s'enfuit avec les objets qui lui avaient été confiés, larcin qui ne lui profita que bien peu, car il mourut peu après dans la misère.

Ce que voyant, Marie 1<sup>er</sup> partit à son tour pour Hanoï; il y commanda 1.000 uniformes pour son « armée » et s'embarqua pour Hong-Kong dans l'espoir d'y trouver d'hypothétiques appuis financiers. Cette absence lui fut fatale, car le gouverneur général, mieux informé, délégua chez les Sedangs une mission officielle qui parcourut le pays et y établit définitivement l'autorité française.

Tandis que s'écroulait ainsi son fragile édifice, le « roi » sans couronne se rendait à Paris dans l'espoir d'y faire reconnaître sa souveraineté. S'il ne put obtenir satisfaction, en dépit de ses démarches, l'habile aventurier n'en réussit pas moins à se faire commanditer par de crédules prêteurs, il mena ainsi grand train, se targuant de son titre royal et distribuant des décorations

autour de lui. Un banquier fut ainsi fait par lui duc de Sedran de Spyr, tandis que d'autres dupes recevaient divers grades dans les ordres créés par lui. Des *timbres-poste* spéciaux furent alors imprimés et annoncés à grand fracas par un journal philatélique.

Un premier décret, rendu à Kou Jeri, le 9 juillet 1888, avait établi un « *Service des Postes du Royaume de Sedang* », il avait été suivi d'un second décret en date du 24 août 1888 par lequel Marie 1<sup>er</sup> ordonnait la création de timbres-poste dont il définissait soigneusement les types. Par une annexe à ce dernier décret, signée à Paris le 6 juin 1889, le roi des Sedangs accepta la série de vignettes qui venait de lui être livrée.

Une circulaire fut envoyée à tous les pays de l'U.P.U., annonçant la naissance de la nouvelle émission dont deux collections étaient jointes et sollicitant, à titre de réciprocité, l'envoi d'« un nombre égal de séries des timbres-poste... tant de l'émission actuelle que des émissions anciennes ». Excellent moyen de se constituer un joli stock de timbres de valeur en échange de figurines dénuées de tout intérêt. Quelques petits pays marchèrent dans la combinaison, mais d'autres se firent tirer l'oreille et entreprirent des enquêtes qui les édifièrent rapidement. Cependant, certains marchands vendaient ces timbres au prix de 12 fr. la série, ce qui constituait une jolie somme pour l'époque, mais les acheteurs ne tardèrent pas à déchanter et bientôt le scandale éclata à la plus grande confusion de ceux qui avaient cru à la réalité de cette affaire.

Entre-temps, Marie 1<sup>er</sup> avait répudié sa première femme pour faire un second mariage des plus avantageux. Toutefois, sa situation financière se mit à décliner rapidement, à tel point qu'il dut mettre au Mont-de-Piété tout son trésor royal, y compris sa couronne. Il s'embarqua ensuite pour l'Indochine en compagnie de sa nouvelle compagne et de quelques partisans, laissant à ses acolytes le soin de poursuivre le placement de ses funambulesques vignettes. Hélas ! il n'est si belle comédie qui ne prenne fin. Prévenus du scandale, les gouverneurs des colonies tant françaises qu'étrangères refusèrent de laisser débarquer l'aventurier chez eux. A Java, Marie de Mayrena vit son épouse le quitter sans retour, il la remplaça par une femme malaise dont la fidélité fut toute temporaire et chercha encore à crâner envers et contre tous. Mais l'accès de l'Indochine lui demeurant interdit, le souverain déchu erra lamentablement sur la mer au large de la Malaisie et se réfugia finalement sur l'île Tioman (Lat. 2°25' N / Long. 104°30' E) où il périt misérablement en 1890, ayant, d'après les uns, mis volontairement fin à ses jours, empoisonné prétendent les autres par un de ses derniers compagnons.

Les timbres de Sedang avaient été imprimés, croit-on, à Paris. On les rencontre soit neufs, soit revêtus d'une oblitération apocryphe de texte : « *Deh Sedang Pelei Agna* ».

1889 : Dentelés. Écusson sur deux sceptres croisés surmontés d'une couronne. Légende : **Deh Sedang** et valeur en monnaie « locale » :

1. ½ math. brun
2. 1 — violet
3. 2 — vert
4. 4 — rouge
5. 1 mouk. bleu
6. ½ piastre jaune
7. 1 — carmin

